



## CONSEIL DE QUARTIER NO. 8 SECTEUR DUBUISSON

*COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier n°8 – secteur Dubuisson, tenue le 7 février 2019 à 19 h à la  
Maison du Citoyen de Dubuisson*

### **PRÉSENCES :**

M. Robert Quesnel, conseiller municipal du district no. 8 et président du conseil de quartier  
M. Victorin Lyrette, conseiller de quartier  
M. Bermance Charest, conseiller de quartier  
Mme Rolande Thibeault, conseillère de quartier  
Mme Marie-Ève Gervais, commis aux communications et secrétaire du conseil de quartier  
Poste vacant

### **ABSENCES :**

Mme Carole Champagne, conseillère de quartier  
Mme Josiane Lachance-Gagné, conseillère de quartier

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :** 3 citoyens

---

### **1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

Monsieur Robert Quesnel, président du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents. Il procède ensuite à l'ouverture de la séance à 19 h 05.

### **2- Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour. Lecture faite, il est proposé par Mme Rolande Thibeault d'adopter l'ordre du jour de la rencontre tout en le laissant ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 2019-02-01**

### **3- Lecture, suivi et adoption du compte rendu de la rencontre du 5 septembre 2018**

Le président procède à la lecture du compte rendu de la dernière rencontre. Il est proposé par Mme Rolande Thibeault appuyée de M. Victorin Lyrette de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 2019-02-02**

#### **SUIVIS**

- **Coût du permis, fosse septique :** À la suite de discussion avec le conseil de ville, le coût des permis demeurera inchangé;
- **Usine d'assainissement des eaux :** L'usine entrera en fonction en 2020;
- **Terrain de balle :** Les plans et devis sont faits. Des drains seront installés pour permettre à l'eau de s'évacuer à l'extérieur de celui-ci;
- **Domaine des Buissons :** Les chemins seront faits en 2019.

#### 4- Budget 2019

Le nouveau rôle d'évaluation a été déposé cet automne. Pour le quartier, il s'agit d'une hausse d'environ 3,2 %. En ce qui concerne les investissements dans le quartier, il y aura la réfection du terrain de balle ainsi que la maintenance de la Maison du Citoyen.

#### 5- Programme triennal d'immobilisations

En ce qui concerne le programme triennal d'immobilisation, le président souligne que la réfection des rues du domaine Pomerleau est inscrite pour 2021.

#### 6- Rénovation de la Maison du Citoyen

En 2019, la Maison du citoyen sera rénovée. Voici les différents travaux qui seront réalisés :

- Nouveau revêtement de plancher;
- Remplacement de la fenestration;
- Réparation d'une fissure dans le béton qui occasionne une infiltration d'eau chaque printemps.

Le tout s'élève à un montant total de 143 000 \$.

#### 7- Affaires nouvelles – Questions et intervention du public

- **Skate park** : Des jeunes sont présents pour faire une demande d'installation d'un skate parc sur le terrain de la Maison du Citoyen. L'idée d'installer des modules temporaires sur la patinoire est soulevée. Une résolution est demandée;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

##### Résolution 2019-02-03

- **Vitesse dans le village** : Une résolution de la Ville a été envoyée au ministère des Transports demandant l'ajout d'un panneau indicateur de vitesse. M. Frédéric Lebel, instigateur de la demande, suggère d'installer des lumières clignotantes avec les panneaux indicateurs du changement de la vitesse à chaque entrée;
- **Installation d'un défibrillateur** : Une demande sera réalisée auprès de la Ville. Il y a la présence de plusieurs activités avec des enfants et des personnes âgées se déroulent chaque année à la Maison du Citoyen. Le président fera des vérifications. Des demandes peuvent également être adressées auprès d'organismes pour bénéficier d'une subvention.

#### 8- Date de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre se tiendra le mardi 14 mai, à la Maison du Citoyen.

#### 9- Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Bermance Charest, appuyé de M. Victorin Lyrette, de lever la séance. Il est 20 h 25.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

##### RÉSOLUTION 2019-02-04

---

MARIE-ÈVE GERVAIS  
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE